Sommaire

Qualité & efficacité 4

Dossier 20

Regard sur 30

Exemples en région 32

Rencontre 48

Solutions de production 52

Abonnement 26

«Energie & développement durable magazine», [illegible]

Directeur de la publication et rédacteur en chef : Hubert Plateaux

Rédacteurs : Marc Le[illegible], Paul Cas[illegible], [illegible] Vir Singh, Marie-Hélène [illegible], Claude [illegible], [illegible]

Stagiaire : [illegible] Moreau

Graphiste : Frédéric Mar[illegible] - [illegible]

Illustrations : Laurence [illegible]

Contacts rédaction :
e-mails : [illegible]
Fax/rédac : +33 (0) 1 56 72 95 39
tél. : +33 (0) 1 53 61 91 25

Imprimé sur papier 100% recyclé ([illegible])

Abonnements et publicité :
e-mail : [illegible]
Fax : +33 (0) 1 56 72 93 39
tél. : +33 (0) 1 53 61 91 25

Commission paritaire : 0112 T 84227
ISSN : 1764-2817
Dépôt légal : à la parution

Impression Corlet - [illegible]
14110 Condé-sur-Noireau

Abonnement [illegible]
55 euros TTC

Éditorial

Une actualité mouvementée

Dans le contexte de mise en place de la taxe carbone, les voitures électriques et hybrides rechargeables présentées lors du Salon de Francfort vont dans le sens de ce que nous mettons en avant depuis plusieurs années. Certes, les avancées dans le domaine automobile pour produire des véhicules plus propres sont loin d'être suffisantes dans les mesures à mettre en place pour enrayer le développement toujours croissant des émissions de gaz à effet de serre et l'enjeu sera l'implication des pays émergents dans la maîtrise des émissions de CO_2 qui devra se décider à l'occasion de la conférence de Copenhague. Mais déjà, lors des négociations préalables, l'Europe et les Etats-Unis sont en désaccord sur la manière de comptabiliser les émissions de CO_2. Si on a à l'esprit ces querelles concernant la comptabilité du CO_2, les comparaisons les plus simples ne sont pas toujours les meilleures et il vaut mieux parfois choisir le développement de cultures - peu polluantes - pour l'export qui permettent l'épanouissement des agriculteurs des pays en voie de développement sous réserve du respect de règles élémentaires, que de faciliter l'importation de produits manufacturés conçus avec des énergies hautement polluantes.

L'actualité traduit bien ce mouvement dans les domaines des véhicules électriques et des batteries et quelques constructeurs s'aventurent dans les voitures à piles à combustible dont on cherche par ailleurs à réduire le volume et le coût.

La technologie du captage CO_2 dans les centrales à charbon peut laisser espérer que les nombreuses centrales construites actuellement dans les pays en développement et particulièrement en Chine pourront en bénéficier.

Le solaire à concentration et le solaire photovoltaïque font toujours l'objet de nouveaux travaux dans le but de réduire le coût du kilowattheure d'origine solaire.

Dans le domaine de l'éolien, le développement de l'éolien en mer, même s'il y a un décalage, en même temps que les parcs éoliens terrestres, se poursuit et des parcs de grande puissance voient le jour.

Les chercheurs s'intéressent toujours aux nouveaux biocarburants produits à partir des algues, à l'utilisation de la biomasse par exemple en cogénération. N'omettons pas l'efficacité énergétique, qui reste une nécessité comme par exemple dans l'éclairage pour les lampes basse consommation et les éclairages à diodes qui devraient enfin y trouver leur place. Bien d'autre sujets montrent le dynamisme des industries liées à l'utilisation des énergies propres.

Le dossier du mois est consacré aux start-up en France qui œuvrent au développement sur le territoire d'une filière photovoltaïque ou solaire thermique, encore fragile et peu développée. Parmi les start-up qui ont bien voulu nous ouvrir leurs portes, chacune d'entre-elles préfigure les produits qui seront sans doute commercialisés prochainement. La R & D dans le domaine de la production de cellules photovoltaïques s'étend de la conception des outils de production industriels à l'optimisation des rendements et des coûts par le biais du développement de procédés innovants comme la fabrication en coulée continue de lingots de silicium, de silicium de qualité solaire ou l'industrialisation des technologies en couche mince CIGSe et la fabrication de plaquettes par frittage. La caractérisation des gisements solaires, les trackers solaires et pour le secteur thermique, des accumulateurs d'énergie destinés aux chauffe-eau, démontrent également la vitalité et l'aboutissement de nombreux travaux de recherche et développement. Certains de ces nouveaux procédés ou produits arrivent sur le marché ou le seront prochainement à condition que les financements, qui pourraient d'ailleurs venir de la taxe carbone, soient au rendez-vous. ■

Hubert Plateaux